

**COMMUNE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE**
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93

B - 1150 BRUXELLES

V/Réf : MC/DW – 2016/101 (PU/596544)–s/917
N/Réf. : AVL/JMB/WSP-2.195/s.587
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue Roger Vandendriessche, 1B-1C.
Surhausse d'un niveau d'un immeuble à appartements.
Demande de permis d'urbanisme. **Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 2 mai 2016 sous référence, réceptionnée le 3 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 11 mai 2016.

La demande concerne un immeuble à appartements R+4 datant de 1961 (arch. J. Trion et H. Kennis), situé dans la zone de protection ainsi que dans le périmètre Unesco délimité autour du Palais Stoclet, sis avenue de Tervueren 279.

Elle vise à ajouter un niveau en retrait sur le toit de l'immeuble pour étendre les appartements du dernier étage.

La CRMS n'émet pas de remarque sur cette intervention car elle n'aurait pas d'impact négatif sur le bien classé ni sur le bien en question. Elle demande toutefois que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectées.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de Concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. B.D.U. - DML : Mme I. Leroy ; B.D.U. - DU : Mme F. Vanderbecq.